

# Les saisons de **BONNUT**

N° 1  
Automne  
1995

BULLETIN  
MUNICIPAL

## Le mot du Maire

**C**ERTAINS conseillers municipaux et Claude Demarsan ayant souhaité quitter les responsabilités municipales, des candidatures assez nombreuses se sont manifestées, et une nouvelle équipe a été choisie par les Bonnutiens.

Je tiens à remercier mon prédécesseur ainsi que le Conseil municipal sortant pour tout le travail réalisé, et sa bonne gestion des affaires de la commune.

Je m'efforcerai de continuer cette tâche en étant à l'écoute des diverses opinions et des projets qui pourront être proposés.

Une des premières initiatives de ce mandat, a été de créer une commission « communication ». Elle est en place, elle se présentera elle-même, je lui laisse la parole.

JEAN POEYDARRIEU



**L**A commission communale « communication » est une nouveauté dans l'organisation du Conseil municipal. Elle complète l'ensemble des commissions déjà actives par le passé.

Pendant la campagne pour l'élection de juin dernier, les questions de l'information sur l'activité du Conseil municipal, sur les réalisations et sur les projets ont été nombreuses. Pour répondre à ces interrogations, la commission s'est fixé pour objectif de mettre au point une publication qui, dans un premier temps, pourra paraître quatre fois par an, un peu au rythme des saisons.

Le contenu de ce document sera d'abord un mémento pratique et les comptes rendus de séances du Conseil municipal. Ensuite, pour chaque numéro, nous choisirons un sujet à développer, le premier numéro étant consacré à l'école parce que l'automne est la saison de la rentrée et aussi parce que c'est là que beaucoup de choses commencent.

Nous voulons aussi permettre aux associations qui animent la vie du village de dire ce qu'elles font, comment

elles se sont organisées et rappeler les activités qu'elles proposent.

Enfin, nous espérons bien que, au fil des saisons futures, des initiatives se manifesteront pour aborder tous les sujets qui intéressent les habitants de Bonnut.

Pour nous aider techniquement, nous avons fait appel à la collaboration de Francis Claverie et de Christian Lamaison qui sont des professionnels de la communication et de l'édition, et, de surcroît, Bonnutiens.

La commission communication essaiera également d'organiser des réunions d'information et d'autres activités pour provoquer des échanges d'idées sur le village.

Parce que le téléphone remplace souvent la rencontre, les formes de relations changent. Par exemple, les jeunes se retrouvent avec leurs camarades des collèges et des lycées, il s'ensuit qu'ils fondent leurs rapports à l'extérieur de la communauté du village, ainsi nous perdons le fil du tissu communal. Nous sentons que notre devoir est de créer des liens nouveaux pour remplacer ceux qui disparaissent, c'est bien là le but de notre commission.

## Mémento mairie

Maire : Jean Poeydarrieu

### Secrétariat

Monique Etchegaray

1<sup>er</sup> adjoint : Jean Lacazedieu

2<sup>e</sup> adjoint : Jean Michel Brasquet

3<sup>e</sup> adjoint : Bernard Tastet

4<sup>e</sup> adjoint : Alberte Lapos

Téléphone : 59 67 92 52

Télécopie : 59 67 95 27

### Heures ouverture :

Jours	matin	après-midi
Lundi	09 h – 13 h	
Mardi		18 h – 20 h
Mercredi	09 h – 13 h	
Jeudi	09 h – 13 h	18 h – 20 h
Vendredi	09 h – 13 h	
Samedi	09 h – 12 h	

## Commissions communales

Elles sont chargées de réfléchir et de faire le point, dans le cadre de réunions principalement, sur des questions précises de l'activité municipale. Elles rapportent ensuite au Conseil qui prend des décisions. Le maire est membre de droit de toutes les commissions, ensuite, un conseiller est élu président de chacune d'entre elles.

### Voirie et chemins

Contrôle l'état des routes et des chemins et propose des améliorations ou des réparations, elle est consultée chaque fois qu'un problème se pose à propos de la voirie.

Roland Lagouarde (*Président*)

Jean-Michel Brasquet

Henri Brisé

Bernard Lamazère

André Marladot

### Environnement et problèmes fonciers

Les directives de l'État sur l'aménagement doivent être traduites sur le terrain par exemple dans le cas de la carte communale.

Jean Lacazedieu (*Président*)

Claude-Marcelin Demarsan

Serge Destugues

Alain Laborde

Pierrette Lapeyre

André Marladot

### Impôts

Sur proposition du géomètre du cadastre, la commission émet un avis sur le classement des nouvelles constructions ainsi que sur les changements de nature de culture sur demande des propriétaires de terrains agricoles.

André Marladot (*Président*)

Claude-Marcelin Demarsan

Alain Laborde

Pierrette Lapeyre

Bernard Tastet

### Communication

Elle est chargée d'apporter l'information sur ce que fait le Conseil municipal et plus généralement de promouvoir des relations entre les habitants.

Nadine Forsans (*Présidente*)

Jean-Michel Brasquet

Serge Destugues

Guy Dubrasquet

Alain Laborde

Jean Lacazedieu

### Bâtiments

Elle intervient dans la gestion et l'entretien des bâtiments dont la commune est propriétaire.

Bernard Tastet (*Président*)

Claude-Marcelin Demarsan

Guy Dubrasquet

Roland Lagouarde

Bernard Lamazère

Pierrette Lapeyre

Alberte Lapos

### Sports et fêtes

Fait le contact entre le conseil municipal et le comité des fêtes ou les clubs sportifs.

Jean Michel Brasquet (*Président*)

Henri Brisé

Serge Destugues

Guy Dubrasquet

Nadine Forsans

Bernard Lamazère

### École

La commission harmonise les relations entre l'équipe enseignante, les services de l'école et la représentation municipale.

Pierrette Lapeyre (*Présidente*)

Serge Destugues

Guy Dubrasquet

Nadine Forsans

Roland Lagouarde

Bernard Tastet

### Aide sociale

La solidarité dans la commune est organisée par cette commission en relation avec les dispositifs départementaux et le C. C. A. S. (Comité communal d'action sociale).

Serge Destugues (*Président*)

Pierrette Lapeyre

Alberte Lapos

André Marladot

### Finances

Les budgets municipaux, les emprunts à contracter, etc., sont étudiés par la commission des finances avant d'être présentés au Conseil municipal.

Lapos Alberte (*Présidente*)

Jean-Michel Brasquet

Claude-Marcelin Demarsan

Serge Destugues

Nadine Forsans

Jean Lacazedieu

### Délégués aux organismes extérieurs

#### S. I. V. O. M.

(Syndicat intercommunal à vocation multiple)

Jean Poeydarrieu

Claude Demarsan

#### S. I. E. T. O. M. de Chalosse

(Syndicat intercommunal d'enlèvement et traitement des ordures ménagères)

Bernard Tastet

Alain Laborde (*Suppléant*)

#### Syndicat d'Artix

(adduction d'eau potable de la région d'Artix)

Jean Poeydarrieu

Claude Demarsan

Bernard Tastet

#### Syndicat électrification

Jean-Michel Brasquet, Alberte Lapos

#### Centre de Gestion des communes

Jean Poeydarrieu, Nadine Forsans

#### Calamités agricoles

Jean Lacazedieu, Bernard Tastet

#### Comité communal d'action sociale

Bernadette Darricarrère

Jean Ducasse

Jacques Laborde « Ací Qu'em »

Maryse Ricau

Serge Destugues

Pierrette Lapeyre

Alberte Lapos

André Marladot



Jean Talimi, directeur de l'école de Bonnut depuis trois ans, conduit la mise en œuvre du projet d'école. Il décrit, dans les propos ci-dessous, les aspects essentiels de ce projet. Les principaux thèmes de cette présentation seront développés dans les prochains numéros des *Saisons de Bonnut*.

## L'école de Bonnut

### Un site riche de son passé

Des bâtiments vastes perchés sur le coteau aux quatre vents, riches de quatre salles de classe, d'un bureau, d'une salle de repos, d'une cantine au rez-de-chaussée.

### Un centre de vie

Tout s'organise à l'exemple de la ruche. Les enfants sont accueillis dans le système scolaire de trois à dix ans.

Au premier étage, dans une salle les C. P. et G. S., dans l'attenance les maternelles qui travaillent en petits ateliers.

Au second étage les C. E. 1, C. E. 2, C. M. 1, C. M. 2 occupent la quatrième salle tandis que la troisième sert de bibliothèque, centre de documentation.

Le tout fonctionne de « la pouponnière » aux premiers apprentissages pour finir aux approfondissements menant aux « petits hommes » en passant évidemment par les fondamentaux.

### Convergence de milieux différents par le partenariat

La municipalité qui organise les transports, assure l'entretien des locaux, assure un complet financement des besoins en matériel pédagogique, l'inspecteur comme « guide », les habi-

tants du village comme source de rapport à la vie, les parents comme liens privilégiés, l'équipe enseignante servant de ciment du tout, sans oublier l'aide ponctuelle de la santé scolaire, du psychologue.

### Une éducation dans un milieu protégé ouvert sur la vie

Les enseignements fondamentaux assurés par les enseignants : M. Talimi et M<sup>lle</sup> Nabaraà, les premiers contacts et apprentissage à la vie sociale : M<sup>me</sup> Lagardère et M<sup>me</sup> Bellocq, un lien à l'histoire humaine une sensibilité retrouvée grâce à l'apport précieux de l'association « Les Aînés dans l'École ».

### « Un vieux qui meurt, une bibliothèque qui brûle » ou

### l'école doit retrouver sa vocation de centre culturel du village

Combien de trésors ne sont-ils pas enfouis en chacun de nous, façonnés par les expériences diverses, qui doivent converger vers l'école pour nourrir l'histoire, servir de complément d'éducation. Ceci devient d'autant plus évident que la vie économique a façonné d'autres géné-

rations, d'autres façons d'éduquer. Les rapports sont plus distendus et donnent à l'école un autre rôle.

### Un « monde » ouvert vers les autres, un centre de culture

Par le journal scolaire, les expositions, les fêtes, nous nous exposons aux regards des autres pour être reconnus, pour être aidés dans notre quête du mieux savoir faire et être. Mais nous voulons être aussi les gardiens du passé avec le futur musée scolaire, témoin de notre histoire commune, de notre passé. Par les enquêtes que nous menons, mieux percevoir le monde en évolution autant autour de nous que dans le passé proche, que dans l'espace. Certes, rupture avec le passé d'une pédagogie de masse mais vie plus réelle par une approche plus individualisée ou par petits groupes pour mieux répondre aux défis de notre société.

L'école centre de vie du village, comme le poumon mais encore avec le cœur.

JEAN TALIMI  
le 25 septembre 1995

# Conseil municipal

**B**ONNUTIENS, vous allez retrouver régulièrement cette rubrique qui vous donnera un compte rendu des conseils municipaux. Elle a pour but de vous informer des points généraux qui intéressent chacun d'entre nous. Elle ne fera pas apparaître les cas particuliers qui pourraient être discutés et qui ne concernent que les intéressés.

Nous vous ferons part des projets que nous pourrions évoquer pour l'épanouissement de notre village. Certains pourront voir le jour, d'autres non. Cependant, il est nécessaire que tous les habitants, comme tous les Bonnutiens de cœur, puissent connaître les orientations que nous souhaitons donner pour l'intérêt et le développement de notre commune.

Nous essayerons de transcrire ces comptes rendus en étant le plus clair possible pour la compréhension de tous.

Vous avez, ci-dessous, les discussions abordées et les délibérations des deux conseils qui se sont déroulés depuis la mise en place de la nouvelle municipalité.

## Séance du 5 juillet 1995

Présents :

M. Jean Poeydarrieu ;  
M<sup>mes</sup> Alberte Lapos, Nadine Forsans,  
Pierrette Lapeyre,  
MM. Jean Lacazedieu, Jean-Michel  
Brasquet, Bernard Tastet, Henri Brisé,  
Claude-Marcelin Demarsan, Serge  
Destugues, Guy Dubrasquet, Alain  
Laborde, Roland Lagouarde, Bernard  
Lamazère, André Marladot.

Cette séance, sous la présidence de Jean Poeydarrieu, Maire de Bonnut, a vu l'élection des différents conseillers aux commissions municipales que vous avez pu découvrir précédemment.

Conformément au *Code des communes* et aux arrêtés d'institution de cette collectivité, le nouveau conseil a procédé à l'élection de deux délégués de la commune au S. I. V. O. M. (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du secteur d'Orthez, messieurs Claude Demarsan et Jean Poeydarrieu ont été désignés.

De nouveaux délégués aux organismes extérieurs ont été nommés, voici la liste de ceux-ci :

S. I. E. T. O. M. (Syndicat intercommunal d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères) : Bernard Tastet est nommé titulaire, Alain Laborde est nommé suppléant.

Syndicat d'adduction en eau potable de la région d'Artix : Claude Demarsan et

Jean Poeydarrieu sont titulaires, M. Bernard Tastet est suppléant.

Syndicat électrification : Alberte Lapos et Jean-Michel Brasquet sont délégués.

Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques : Jean Poeydarrieu et Nadine Forsans ont été nommés.

Bernard Tastet et Jean Lacazedieu ont été désignés pour siéger à la commission communale pour les calamités agricoles.

Lors de cette séance, et en vertu de la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, le Conseil a délibéré sur les indemnités de fonction du maire et de ses adjoints. Notre commune se trouvant dans la fourchette de 500 à 999 habitants, ces indemnités, mensuelles, pourraient être de 3 685 F pour le maire et de 40 % de l'indemnité du maire pour les adjoints soit : 1 474 F. Le nouveau conseil municipal a décidé d'allouer les mêmes indemnités que celles mises en place par le précédent Conseil, c'est à dire de 2 200 F pour le maire, de 40 % de cette indemnité pour le premier adjoint et de 35 % pour les autres adjoints.

Il a été décidé également d'équiper la Mairie d'une télécopie et d'installer, pour des raisons évidentes de sécurité, un téléphone à la salle de sports. Ce poste, à tarification particulière, ne pourra être utilisé que pour des appels locaux.

## Séance du 5 septembre 1995

Présents :

M. Jean Poeydarrieu ;  
M<sup>mes</sup> Alberte Lapos, Nadine Forsans,  
Pierrette Lapeyre ;  
MM. Jean Lacazedieu, Jean-Michel  
Brasquet, Bernard Tastet, Henri Brisé,  
Claude-Marcelin Demarsan, Serge  
Destugues, Guy Dubrasquet, Alain  
Laborde, Roland Lagouarde, Bernard  
Lamazère, André Marladot.

En début de séance, le Conseil a délibéré, favorablement, sur l'indemnité de conseil de M. Hamon qui est receveur municipal. Le rôle de M. Hamon est de conseiller économiquement et financièrement, d'apporter les renseignements nécessaires et d'aider à préparer les documents relatifs au budget d'une commune. Ces indemnités sont calculées en fonction des trois années précédentes. Par exemple, cette indemnité a été, pour l'année 1994, de 1987,00 F pour l'aide à la préparation budgétaire.

Le Conseil a fait le point sur les travaux réalisés pour l'aménagement des cuisines de la salle des sports. Le coût total des travaux s'élève à 31 737,44 F plus la participation des employés communaux pour 161 heures de travail. Bonnut Sport, le Comité des Fêtes, L'Association Paroissiale ont participé pour un montant total de 21 000 F.

Des virements de crédit ont été fait comme suit :

#### Diminution de crédit déjà alloué

Travaux de bâtiments . . . . . 11 500,00 F

#### Augmentation de crédit

Acquisition de terrain (frais) . . . . . 200,00 F  
Renouvellement de l'informatique . . . . . 9 000,00 F  
Acquisition de matériel administratif . . . . . 2 300,00 F

La commission voirie propose de limiter le tonnage des véhicules sur le chemin de Pédeboss, d'effectuer des travaux sur le chemin de Lompré, ceux-ci seront réalisés par les employés communaux, de demander à la D. D. E. l'installation d'un stop au carrefour Comtesse sur la route du Biélé. De plus, il est signalé qu'un poteau téléphonique serait à déplacer au bas du nouveau parking de l'église Sainte-Marie (carrère de Bernat). Le Conseil municipal approuve ces projets à l'unanimité.

Le conseil a accepté la proposition du syndicat d'électrification d'inscrire la commune de Bonnut pour la réalisation de travaux de renforcement du réseau au titre du programme « Programme d'électrification rurale 1995 ». Le montant de ces travaux est estimé à 257 840 F T. T. C. (honoraires et imprévus inclus) ; Ces travaux sont subventionnés à 85,68 %, donc la participation de la commune serait de 14,32 % soit 36 923,00 F. Cette somme sera financée sur les fonds libres de la commune.

Le Maire peut être amené à établir des actes pour des opérations intéressant la commune, plus particulièrement des acquisitions ou des aliénations de ter-

rains, Comme il ne peut pas être le rédacteur de ces actes et le signataire, Jean Lacazedieu pourra signer, pour le compte de la commune, les actes en la forme administrative qui seront établis par le Maire. En cas d'empêchement, ou d'absence, de Jean Lacazedieu, celui-ci sera remplacé par Jean-Michel Brasquet.

#### Questions diverses

La salle des sports nécessiterait une vérification de l'état de la toiture et de la charpente métallique. Il faudrait étudier l'isolation, l'acoustique, voire la réfection des peintures.

Une bordure de toit des logements scolaires est à refaire. L'estimation des travaux est de 4 700 F.

Un projet de circuits de randonnées pédestres est à l'étude au niveau cantonal, Les commissions de voirie et d'environnement étudient des possibilités d'itinéraires suffisamment attractifs tant par leur originalité que par leur intérêt pour permettre d'attirer les promeneurs. Cela devrait donner une animation supplémentaire dans notre village. Des études sur la réhabilitation de certains chemins communaux sont en cours.

D'autre part, un certain nombre de voies communales nécessitent des travaux de réfection, voici la liste de ces chantiers et leurs coûts :

V. C. n° 05 de Bouhude (Bayle-Larrouture) . . . . .	32 176,08 F
V. C. n° 10 de l'Argelèr (côte de Montargon) . . . . .	62 084,88 F
V. C. n° 16 de l'Arrue de Manes . . . . .	78 148,00 F
V. C. n° 19 de Péletach (Péletach-Lalanne) . . . . .	53 546,40 F
V. C. n° 09 de Lalotge (vers Sallespisse) . . . . .	94 719,24 F
V. C. n° 08 de Berdot (côte de Labat, le plat en bas) . . . . .	32 634,36 F
V. C. n° 08 de Berdot (côte de Labat, partie haute) . . . . .	33 382,08 F
Côte de Berdou et lotissement de la Redoute . . . . .	43 005,98 F

Ces montants sont indiqués toutes taxes comprises. Vous avez peut-être constaté que certains de ces travaux ont été déjà réalisés.

## Dossiers étudiés prochainement

### Affaires communales :

- La circulation dans le bourg et la sécurité ;
- Le lotissement : quel avenir ?
- La préparation du budget supplémentaire.

### Affaires intercommunales :

— P. L. I. E. (plan local d'insertion par l'économique), il s'agit d'un plan conçu pour favoriser le retour à l'emploi des personnes le plus en difficulté, dans le cadre d'un regroupement de collectivités locales.

— L'intercommunalité, c'est-à-dire le projet de district ou de communauté de communes dont l'étude préliminaire a commencé sur le canton d'Orthez.

## Bon à savoir

La commune s'est dotée de matériel collectif, ce matériel peut être mis à la disposition de ceux qui le désirent.

### Tarif de la location

#### Tables et bancs :

1 table pliante avec ses 2 bancs, 15 F l'ensemble, (gratuit pour les Bonnutiens).

S'adresser à :

Marie-Hélène Lagourgue  
Tél. : 59 67 94 31

#### Vaisselle :

1 F par couvert, (gratuit pour les Bonnutiens).

S'adresser à :

Henri Brisé  
Tél. : 59 67 90 79

### Les Saisons de Bonnut

Bulletin municipal trimestriel  
Mairie de Bonnut 64300

Directrice de la publication : Nadine Forsans  
Imprimerie Moulià Frères à Orthez  
Dépôt légal à parution



# Associations

**I**L n'y a pas beaucoup de communes de la dimension de Bonnut qui peuvent se vanter d'avoir autant d'associations et, de plus, des associations bien actives. Nous vous proposons de découvrir toutes les associations et clubs qui animent notre village tout au long de l'année.

## Association des Parents d'Élèves

Présidente : Anne-Lise Larrère  
Trésorière : Marie-Hélène Lagourgue  
Secrétaire : Évelyne Poeydarrieu

Cette association organise des manifestations dont les bénéfices servent à financer :

- les sorties éducatives (classes de découvertes, expositions, spectacles...);
- les voyages scolaires;
- l'achat de matériel scolaire (livres, abonnements magazines, photocopieuse, participation achat ordinateur...);
- entrée piscine (la commune prenant en charge le transport).

Elle assure la gestion du compte « cantine » sans rentrer dans la composition des menus et veille à ce que le prix des repas (prix de revient), payé par les parents, couvre bien toutes les dépenses alimentaires (les autres frais étant pris en charge par la commune).

Le prix d'un repas pour l'année 95-96 est de 11,00 F, il comprend :

- le petit déjeuner pour les maternelles (fruits, laitages...);
- le repas de midi pour tous.

### Quelques dates que vous pouvez d'ores et déjà retenir

- Samedi 11 novembre : Vente de pâtisseries. — Apéritif. — Bourriche.
- Mi-décembre : Fête de Noël avec goûter offert à tous les Bonnutiens à l'issue du spectacle présenté par les enfants.
- Fin janvier : Le Loto.
- Date non définie : Venue d'une troupe théâtrale.
- 29 juin : Fête de l'école (feu de la Saint-Jean) organisée en collaboration avec l'équipe enseignante.

## Les Aînés dans l'École

Présidente : Odette Colomé  
Trésorier : René Comte  
Secrétaire : Michèle Bernos

Nouvelle association créée en 1994 composée de personnes qui consacrent bénévolement de leur temps pour apporter aux enfants leur savoir-faire, leur expérience et leur aide. dans des domaines divers :

**Études surveillées** : de 16 h 30 à 18 h, les jours de classe. Ce moment privilégié est mis à profit pour effectuer les devoirs.

**Jardinage** : initiation à divers travaux, création et entretien d'un potager, semis, fleurs...

**Ateliers** : en collaboration avec l'enseignant, prise en charge des enfants par petits groupes pour des activités artistiques (peinture, dessin...).

**Cantine** : au moment du repas, présence d'une mamie disponible pour aider les enfants mais aussi pour écouter ou raconter des histoires.

**Encadrement** : au cours des sorties ou voyages scolaires, participation pour compléter l'encadrement des enfants.

*Tous les enfants et les intervenants tirent profit de ces instants de communication.*

## École de Musique

Responsable : M. Lassus (École de Musique d'Orthez)

Les cours sont assurés à Bonnut par les professeurs de l'école de musique d'Orthez. Les cours de solfège sont collectifs, niveau par niveau. Les cours d'instrument (clarinette, trombone, piano, percussion, trompette...) sont individuels. L'école de musique est ouverte aux enfants dès l'âge de 7 ans moyennant une participation annuelle des

parents de 500 F, le reste des frais étant pris en charge par la commune. Possibilité de location d'instruments (exemple : 300 F pour une clarinette pour une année).

## Bonnut Sport

Président : Jean-Pierre Lagièrre  
Trésorier : André Marladot  
Secrétaire : Alain Laborde

La société sportive Bonnut Sport compte environ 90 licenciés. Sa vocation première est la pratique du Basket-ball mais elle comporte aussi une section Gymnastique volontaire et une section Pelote ce qui permet au village d'avoir une vie et une animation sportives durant presque toute l'année :

- Basket d'août à mai.
- Gymnastique de septembre à juin le vendredi à 20 h 30. Responsable : Yvette Gourdain.
- Tournoi de pelote de mai à juillet. Responsable : Arnaud Lagourgue.

Pour cette année 95-96 le basket a engagé :

- 1 équipe en Honneur Aquitaine
- 1 équipe en Réserve Excellence Départementale
- 1 équipe en Réserve Promotion
- 1 équipe en Promotion U. F. O. L. E. P.
- 1 équipe Cadets
- 1 équipe Minimes
- 1 équipe Poussins (mixte)

Par manque d'effectifs il n'a pas été possible d'engager une équipe Benjamins.

Animer le village, développer la vie associative, essayer de garder le plus possible les jeunes au village alors que la dispersion et les tentatives extérieures sont de plus en plus pesantes sont les objectifs premiers du club, géré par un bureau de 22 membres, renouvelé par tiers tous les ans.

## Comité des Fêtes

Président : Florent Populus  
Trésorier : Christian Lesclauze  
Secrétaire : Nadine Huet

Il est composé de 6 membres. Aidés par de nombreux bénévoles, il propose tout au long de l'année diverses manifestations dont les principales sont l'organisation des fêtes patronales d'été :

- concours de pêche pour enfants ;
- jeux pour enfants ;
- pétanque ;
- méchoui ;
- attractions diverses dont le point fort fut cette année la course hippique ;
- Bals des refêtes en automne.

## Volley-ball

Responsable : Jean-Marc Lagouarde

Le volley-ball est une section du Comité des Fêtes, il participe au tournoi intercommunal organisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Pyrénées-Atlantiques dans les catégories suivantes :

Masculins — Mixtes — Jeunes. Ce tournoi rural a pour objectif de permettre de découvrir ou redécouvrir une activité sportive, de favoriser une animation dans les villages, de donner une possibilité de rodage en vue de se structurer pour la compétition fédérale, ceci dans un esprit sports-loisirs. Il se déroule de janvier à avril, entraînements à partir de début décembre.

Les équipes participantes font partie du canton et des cantons voisins soit : Argagnon, Balansun, Bonnut, Casteide-Candau, Castétis, Hagetaubin, Lacadée, Lanneplàa, Mesplède, Saint-Boès.

Les finales se déroulent à tour de rôle dans chacun des villages engagés (1994, Bonnut ; 1995, Saint-Boès ; 1996, non défini). On peut noter qu'en 1994, Bonnut a remporté deux des finales (Masculins et Jeunes).

Toute personne non licenciée en volley peut jouer, il suffit d'avoir l'esprit sports-loisirs, c'est-à-dire jouer pour se détendre, se décontracter et privilégier le jeu par rapport à l'enjeu.

Le comité des fêtes de Bonnut organi-

se chaque année, vers le 15 mai, son propre tournoi où évoluent une vingtaine d'équipes venues de divers villages, avec la participation d'un certain nombre de Bonnutiens.

## Lo Tuc et l'Orsòu

Président : Maxime Ducournau  
Trésorier : Abel Hourcade  
Secrétaire : Augusta Dufourcq

Le club des aînés compte 166 adhérents. Il permet aux retraités et sympathisants de se rencontrer et de passer d'agréables moments dans une bonne ambiance. Il organise :

- Tous les deux mois, un goûter avec chansons, parties de cartes...
- Deux voyages touristiques annuels d'une journée.
- Deux bals à papa.
- Un repas en début d'année.

La carte d'adhésion au club coûte 50 F. Cette association est gérée par un bureau composé de 15 membres se réunissant tous les deux mois.

## La Chasse

Président : Maxime Ducournau  
Trésorier : Émile Saint-Cricq  
Secrétaire : Émile Saint-Cricq  
Gardes : Jean Gelos, Gilbert Gimenez

La chasse est ouverte les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés pour le gibier sédentaire (faisan, lapin). Le lièvre et la perdrix sont interdits. Le gibier migrateur (caille, palombe, bécasse) est quant à lui ouvert tous les jours.

Un plan de chasse au chevreuil avec 40 bracelets attribués pour la saison 95-96 a été établi. Les battues ont lieu tous les dimanches à compter du premier dimanche d'octobre.

Une centaine de permis sont délivrés à Bonnut.

En début et en fin de saison sont lâchés des faisans et des lapins (dont des reproducteurs).

La destruction des nuisibles (renards, fouines et ragondins) se fait en battues et en piégeage.

## L'Association Paroissiale

Président : Colomé Gilbert  
Trésorière : Boutet Madeleine

L'Association Paroissiale de Bonnut a pour but d'entretenir la maison paroissiale Soulé dont elle est propriétaire. Des travaux extérieurs ont été faits récemment : crépissage et peintures. Dans cette maison a été aménagée une grande salle pour le catéchisme et certaines réunions. À l'occasion des messes y sont célébrées. Chaque année la paroisse organise, début juillet, une kermesse pour subvenir à ces dépenses.

## Chez nos voisins

Beaucoup de Bonnutiens participent à des activités à l'extérieur du village, souvent dans le cadre d'associations. Citons par exemple :

- La danse à Amou (12 élèves sont de Bonnut).
- Le sport corporatif à Orthez.
- Les sports divers : rugby, cyclisme, moto, etc.

Il existe sûrement d'autres structures qui proposent diverses activités près de chez nous. Si vous en connaissez, faites-le savoir, nous diffuserons l'information.

## À vos tiroirs !

Si vous avez des documents intéressants ou amusants, par exemple des photos anciennes de notre village, nous vous donnons l'occasion de les sortir, il serait peut-être intéressant de les montrer dans ces pages.

De même, vous avez peut-être quelque chose à dire ou à raconter qui pourrait passionner tout le monde. Faites-le-nous savoir que nous réservons un emplacement. Adressez-vous à un membre de la commission communication (*voir p. 2*).

Nous y mettons une seule condition : il faut que l'article parle de Bonnut ou de ses habitants !

# Un village doublement intéressant

**C**eux qui pensent encore que Bonnut est un village sans grand intérêt vont être surpris d'apprendre qu'une jeune étudiante, habitant depuis peu dans la commune, a décidé de choisir comme thème de son mémoire de licence d'Histoire de l'art et d'archéologie, justement le village de Bonnut, pour en faire une « monographie communale ».

Même si elle porte un nom de maison du village, Olivia Bouchon n'est pas née à Bonnut, ni dans la région d'ailleurs, puisqu'elle est originaire de Tahiti. Alors que le village pourrait paraître très ordinaire à un nouveau venu peu perspicace, sa curiosité a été vite attirée par la découverte d'assez « d'éléments atypiques » pour motiver son étude. D'ailleurs, dans son avant-propos elle se désole de n'avoir pas assez de temps : « cette étude aurait mérité une attention soutenue d'au moins une année » déclare-t-elle. Moi, je dis qu'une année serait encore bien juste !

## Alors, quels sont ces éléments atypiques ?

D'abord, elle note que, dans ce village, il y a trois sites comportant des traces de fortifications médiévales. Deux sont aujourd'hui encore très visibles, le Tarruc de Montargon, le plus vaste et mieux conservé, le Casalot (la Redoute) dans l'enfilade de la rue du bourg ; il y a aussi Castéra dont seul le nom décèle un emplacement fortifié (*casterar* veut dire « fortification »). De ces fortifications il ne reste, bien sûr, que les terrassements.

Ensuite, ce village possède deux églises et deux cimetières. Ce n'est pas rien, ça. Il y a donc eu deux paroisses. Quels étaient ces deux villages, bien distincts au Moyen Âge ?

Ajoutons qu'il n'y a pas très long-

temps, il y avait également deux écoles.

Dans ce village demeurent encore des traces de cette situation qui se sont conservées jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, on sait encore se situer à Saint-Martin ou Sainte-Marie et, jusqu'à des temps pas très anciens, on utilisait les expressions « Bonnut en Béarn » et « Bonnut en France ».

Dans son travail, forcément trop succinct, elle tâche d'illustrer cette particularité à travers le peu de documents que nous a laissés l'histoire, et aussi à travers d'autres indices, en particulier la toponymie, c'est-à-dire l'étude des noms de lieux.

La toponymie est difficile à pratiquer sans une bonne connaissance du gascon, connaissance qu'Olivia n'a pas encore, malgré qu'elle manifeste un intérêt certain pour notre langue. Aussi, a-t-elle fait appel à Marcelle Larrégneste et enfin à moi-même.

Peut-être reviendrons-nous plus tard sur les noms de lieux de Bonnut dans cette page.

## Mais, qu'est-ce que ça veut dire « Bonnut » ?

Tout nom propre a une signification. Parfois le nom est tellement ancien que la signification a complètement été oubliée. Quelquefois on ne peut plus la reconstituer. On dit ce nom est d'origine obscure. Ce n'est pas le cas de Bonnut, on dirait même qu'il y a eu trop d'explications !

D'abord le grand spécialiste français, Albert Dauzat, y voyait un mot gaulois, *\*benn*, pointe, qui aurait donné, en bas latin *banutus*, cornu. Cette explication ne convient pas. D'abord, on ne voit pas très

bien où serait cette « corne », ensuite les Gaulois n'ont pas donné de noms chez nous, ensuite, le son *n*, tout seul, entre deux voyelles, ne se conserve pas chez nous (comment dites-vous « lune » ou « farine » en gascon ?).

Une explication beaucoup plus intelligente était fournie par Édouard Laborde, notre dernier forgeron. Bonnut, ça veut dire « *bonhut* », c'est-à-dire « *lo qui a bonhas* » (celui qui a des bosses). Et on ne peut pas dire que ça ne soit pas vrai ! Sauf que c'est aussi vrai pour Saint-Boès ou Sallespisse.

La véritable explication\* n'est pas moins intéressante. Pour qu'un son *n* se conserve entre deux voyelles il faut qu'il soit soutenu, il provient alors presque toujours d'un groupe *-nd-* transformé en *-nn-*. C'est ce qui s'est passé pour le mot *landa* (lande), qui est devenu *lanna*, également le mot *branda* (bruyère) qui est devenu *branna*. Alors, à l'origine, le mot « *bonnut* » aurait été « *bondut* » et, celui qui connaît bien le latin qui est à l'origine de la plupart des noms gascons, *bonda* veut dire « limite » avec la terminaison *-utus* on obtient le mot *bondutus* qui signifie « limitrophe » et ce mot évoluera normalement en *bonnut*. Et c'est pour cela qu'il faut l'écrire avec deux *n*.

Et puis cette signification correspond très bien à notre situation géographique et politique qui a perduré depuis les temps les plus anciens. Sommes-nous béarnais ou chalossais ? C'est difficile à dire. *Que depen deu vent...*

CRESTIAN LAMAISON

(\*) GROSCLAUDE (Michel). — *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn* (Escòla Gaston Fèbus, Pau, 1991).

À Bonnut, pas de monuments grandioses, l'histoire est gravée dans le paysage. Ici, le Tarruc de Montargon commande la vallée.

PHOTO OLIVIA BOUCHON

Senta Maria de Castanhèda

le tarruc

La vallée de l'Orsòu qui mène à Orthez

